



Quels modèles pour les **lycées** de **demain ?**

La question des modèles pour les lycées de demain se pose avec une acuité particulière en Bourgogne-Franche-Comté, région confrontée à une déprise démographique, un maillage dense d'établissements et des contraintes budgétaires renforcées.

Le CESER s'est saisi de cette problématique stratégique pour l'avenir des territoires et contribue, par ses préconisations, à nourrir le débat public et à accompagner les instances décisionnelles dans la construction de réponses adaptées aux spécificités régionales et aux attentes des jeunes générations.

Au cœur des politiques publiques régionales, les lycées occupent une place singulière, à la croisée d'enjeux éducatifs, sociaux, économiques et territoriaux. Ils remplissent un double rôle fondamental dont la réussite constitue un enjeu majeur de l'action publique : ils contribuent à l'éducation des jeunes au sens large et préparent les élèves à leur avenir professionnel.

Par ailleurs, acteurs structurants des bassins de vie, les lycées sont des employeurs significatifs et des partenaires essentiels des collectivités locales et des organisations socio-économiques. Leur présence contribue à l'attractivité et au dynamisme des territoires, tout en incarnant concrètement le service public et la proximité des institutions.

La baisse attendue du nombre d'élèves doit être envisagée comme une opportunité permettant de repenser les conditions d'apprentissage, de renforcer l'accompagnement des élèves et de redéfinir les usages des espaces et des temps scolaires. Ces transformations devront néanmoins composer avec des temporalités institutionnelles différentes qui rendent indispensable une meilleure coordination des acteurs et actrices.

Ce rapport met en évidence un point essentiel : il n'existe ni modèle unique ni solution universelle pour les lycées de demain en Bourgogne-Franche-Comté. Les douze préconisations formulées visent à accompagner la diversité des établissements, des publics et des réalités locales, afin de maintenir une offre éducative de proximité et de qualité. Elles appellent des réponses différenciées, construites au plus près des besoins, reposant sur la souplesse, la capacité d'adaptation et le dialogue entre les acteurs et actrices.

Les orientations proposées invitent à mieux mobiliser l'existant, à rationaliser les ressources et à optimiser les organisations afin de gagner en efficience et en pertinence. Cette approche suppose un changement de regard : considérer le lycée non plus uniquement comme un espace sanctuarisé d'éducation au sens institutionnel, mais comme un lieu plus ouvert, en interaction avec son environnement, ses partenaires et son territoire.



Carole Richard
représente la
CMA (1^{er} collège).



Pierre-Alexandre
représente
la FCPE
(3^e collège).



Les préconisations du CESER

ORIENTATION 1 Gouvernance

Préconisation 1

Structurer une gouvernance territoriale de proximité

Favoriser une gestion globale et concertée des problématiques, par des solutions pratiques : contrat territorial "lycée", renforcement des capacités d'animation et de coordination territoriales.

Préconisation 2

Renforcer la présence et le rôle des conseillères et conseillers régionaux dans les instances

Permettre à la Région de jouer pleinement son rôle de chef de file : affirmer la fonction des élu-es de la Région, notamment au CA des établissements.

ORIENTATION 2 Organisation et moyens

Préconisation 3

Cibler et sécuriser les mutualisations

Poursuivre les projets de mutualisation, les faciliter en levant les freins tout en anticipant les contraintes générées.

Préconisation 4

Expérimenter d'autres modèles de fonctionnement pour les établissements

Impulser une dynamique d'expérimentation et pérenniser les établissements par le regroupement des élèves, du primaire au supérieur.

ORIENTATION 3 Offre de formation

Préconisation 5

Mieux valoriser les établissements et les parcours

Améliorer la connaissance et l'image des établissements et mettre en avant leurs spécificités par des actions de communication adaptées.

Préconisation 6

Faire de la carte des formations et de la diversification des parcours un outil de sécurisation des établissements

Maintenir l'offre territoriale de formation, avec une répartition équilibrée, en pérennisant les formations de niche et en lançant un "Plan BTS régional".

Préconisation 7

Mettre en œuvre un plan de sauvegarde des lycées professionnels à faibles effectifs dans les territoires ruraux

Ne fermer aucun lycée dans un territoire rural : proposer des formations spécifiques ou rares ou répondant à des métiers en tension, accueillir d'autres publics.

Préconisation 8

Renforcer et développer le fonctionnement en partenariat entre les établissements

S'appuyer sur des dispositifs partenariaux existants pour maintenir, enrichir et diversifier l'offre de formation.

Préconisation 9

Explorer des formes hybrides d'enseignement en réseau ou à distance

Déployer des solutions de type "campus connecté" pour proposer des options et spécialités à faibles effectifs.

ORIENTATION 4 Ancrage territorial

Préconisation 10

Adapter les politiques de transport aux réalités des lycées

Améliorer la qualité de vie des élèves et de leurs familles, l'accessibilité des établissements, en prévoyant des plans de déplacement et en réorganisant les circuits de transport scolaire.

Préconisation 11

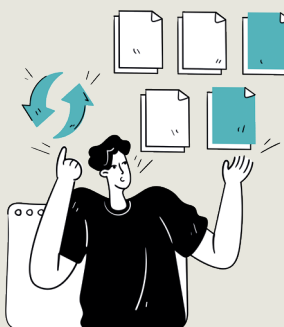
Améliorer la qualité de vie au sein des établissements

Améliorer les conditions d'accueil des élèves dans tous les temps qui rythment leur présence dans l'établissement, avec de véritables projets de vie et d'animation des différents espaces.

Préconisation 12

Ouvrir les lycées sur leur bassin de vie

Lancer un dispositif régional "lycée ouvert", pour faire des lycées des acteurs à part entière de leur territoire.



**Retrouvez
l'intégralité
du rapport**



Site de Besançon

4 square Castan
CS51857
25031 Besançon cedex
Tél. 03 81 61 62 90

Site de Dijon

17 boulevard de la Trémouille
CS23502
21035 Dijon cedex

